



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Juin 2021

Synthèse mensuelle au 1^{er} juillet 2021

L'étiage s'installe lentement

Le mois de juin présente une pluviométrie très contrastée : de largement excédentaire au nord-ouest du bassin à déficitaire au sud-est.

La décharge des nappes se poursuit de façon irrégulière sur le bassin, mais elle est inférieure à une décharge moyenne d'un mois de juin.

L'hydrologie générale est toujours largement déficitaire au mois de juin sur l'ensemble du bassin (et surtout sur le bassin de la Garonne). Les débits seuils de gestion sont tout de même respectés sur une large majorité du bassin, sauf sur trois points (l'Hers Mort à Pont de Périole, le Gers à Montestruc et l'Hers Vif à Calmont).

Au 1^{er} juillet, la situation hydrologique est encore favorable aux milieux aquatiques, avec 97 % des stations ONDE suivies qui présentent un écoulement visible.

Le taux de remplissage des réserves non conventionnées au 1^{er} juillet 2021 est en très légère baisse par rapport au 1^{er} juin et est de 95,6 %.

Patrick BERG
Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	8
Précipitations mensuelles.....	3	Débits	9
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Réserves en eau.....	13
Pluies efficaces.....	5	Niveau des eaux souterraines.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Écosystèmes aquatiques.....	16
Enneigement.....	7	Arrêtés de restriction.....	18
		Glossaire.....	19



Les mois de mai et juin ont été plutôt conformes à la normale en matière de pluviométrie à l'échelle du bassin Adour-Garonne, avec des épisodes pluvieux conséquents à la fin du mois de juin en particulier. Sur le mois de juin, les seules exceptions locales notables concernent la façade atlantique dans les Landes, qui a connu un mois modérément humide, ainsi que l'Ariège et la partie pyrénéenne de la Haute-Garonne, qui ont connu une grande sécheresse.

L'hydrologie générale du mois de juin est toujours déficitaire (comme les 3 mois précédents), avec 67 % des stations de suivi qui présentent une tendance sèche. Le déficit de pluie de la partie sud du bassin, ainsi que la faiblesse du manteau neigeux, se ressentent au niveau de l'hydrologie générale. Les débits moyens mensuels de la Garonne à Portet-sur-Garonne présentent une période de retour de 50 ans secs et tout l'axe Garonne est concerné par un déficit hydrologique important.

Les débits moyens journaliers sont cependant restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur une majorité des points nodaux du bassin Adour-Garonne. Seuls trois points nodaux n'ont pas respecté le DOE. Le DOE n'a pas été respecté durant 1 journée sur l'Hers Mort à Pont de Périole et le Gers à Montestruc. Il a été franchi durant 20 jours sur l'Hers Vif à Calmont, le débit d'alerte renforcée a également été franchi durant 1 journée (le 16 juin).

Dans la lignée du mois de mai, ce mois de juin confirme la tendance majoritaire (77 % des indicateurs ponctuels) à la baisse des niveaux des nappes, renforcée par l'augmentation des températures et donc de l'évapotranspiration, sans atteindre la baisse générale liée à la sécheresse de mars-avril. Cependant, la décharge a été moins marquée que la décharge normale pour un mois de juin, en raison des apports pluviométriques localement conséquents de ces deux derniers mois.

Au 1^{er} juillet 2021, le taux de remplissage global des retenues hors conventions est de 95,6 % (soit 372,46 Mm³), contre 98 % à la même période en 2020. Au 1^{er} juin 2021, il était de 96,2 % (soit 373,88 Mm³). Le taux de remplissage est équivalent à celui du début d'étiage 2019 à la même période. Après une augmentation des besoins en eau au début du mois, les pluies de la fin de la deuxième partie du mois ont permis de stopper temporairement les réalimentations sur une majorité des secteurs.

La situation hydrologique des petits cours d'eau est toujours acceptable pour les écosystèmes aquatiques à la fin de ce mois de juin, sur la quasi-totalité du bassin, du fait des apports pluvio-orageux de ces dernières semaines, et ce malgré les températures atmosphériques élevées.

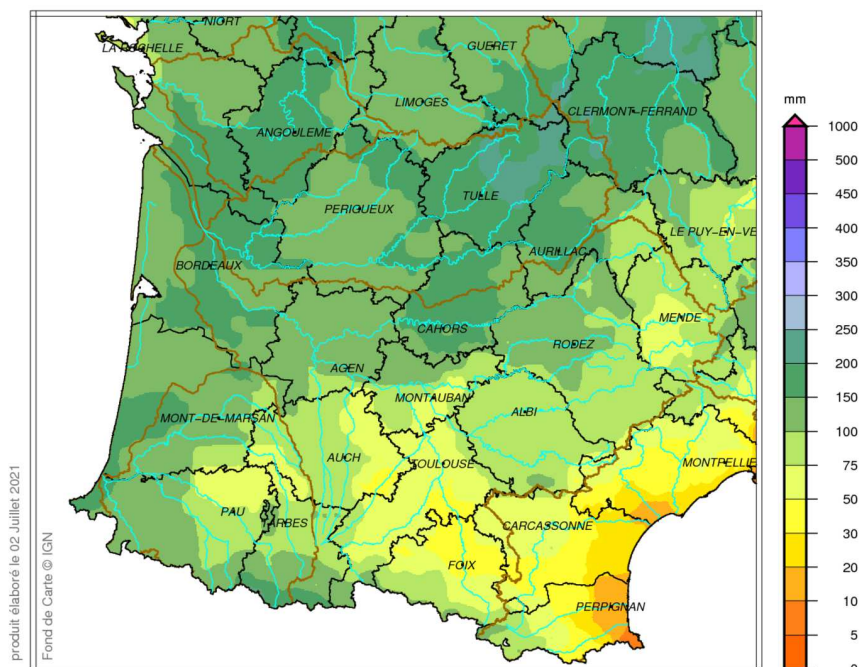
Ainsi, 97 % des stations ONDE observées présentaient encore un écoulement visible à la fin du mois de juin 2021. Cependant, la situation hydrologique actuelle reste précaire, et les débits peuvent très rapidement diminuer en l'absence de nouvelles précipitations.

Au mois de juin, 31 arrêtés de restriction sont entrés en vigueur. Au 1^{er} juillet 2021, 21 arrêtés de restrictions sont en vigueur sur 11 départements (Charente, Charente-Maritime, Hérault, Gard, Haute-Garonne, Tarn, Pyrénées-Atlantiques, Aude, Gers, Puy-de-Dôme et Creuse).

Après des mois de mars et avril très secs, les mois de mai et juin sont plus conformes aux normales et permettent de retarder l'entrée en étiage. L'Ariège et le sud de la Haute-Garonne sont très touchés par la sécheresse et les débits de la Garonne sont bas. L'hydraulicité est toujours déficitaire (67 % des stations). La décharge des nappes se poursuit en juin mais elle est inférieure à une décharge moyenne d'un mois de juin. Les réserves ont dans l'ensemble maintenu leur niveau de remplissage. La situation hydrologique est tout même encore favorable aux milieux aquatiques. Cependant, les difficultés sont importantes notamment sur l'Hers Vif où le DOE n'a pas été respecté durant 21 jours au mois de juin.



Bassin Adour-Garonne Cumul de précipitations Juin 2021



Durant le mois de juin 2021, des pluies orageuses arrosent quotidiennement (ou presque) le bassin Adour-Garonne, hormis du 5 au 15. Certains jours, il tombe localement l'équivalent d'un mois de pluie en quelques heures, notamment au passage des orages du 16 au 22 et le 26 (hors pluviomètres pour cette journée).

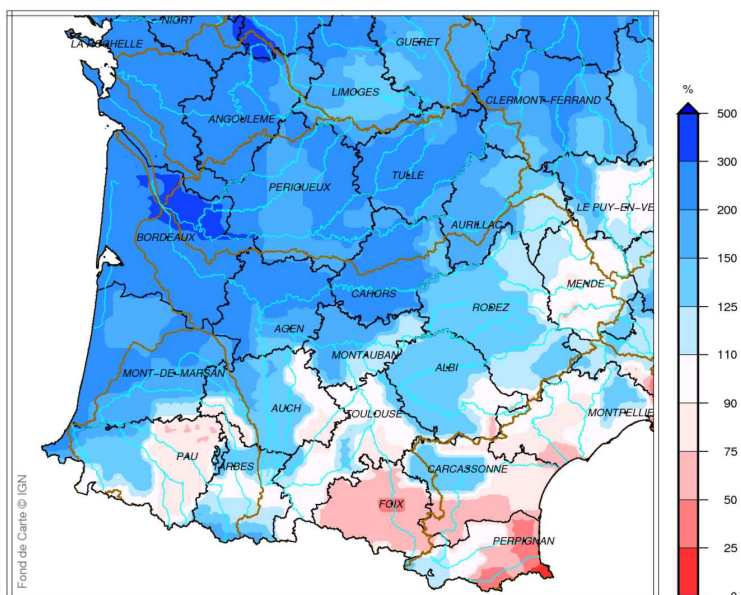
Les totaux mensuels varient de 40 à 100 mm sur le sud-est du bassin (de la Lozère au Béarn), de 90 à 200 mm dans les Pyrénées, de 100 à 190 mm en Aquitaine et Charentes, de 140 à 220 mm sur le nord-est de la zone.

Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations
Juin 2021

Rapport à la normale des précipitations de juin 2021

De la Lozère au Béarn, déficits et excédents se côtoient : les rapports à la normale varient entre 50 % de déficit en Ariège et près de 50 % d'excédent dans le Tarn. Ailleurs, les quantités d'eau sont 1 fois et demi à 3 fois et demi supérieures aux normales.

C'est le mois de juin le plus arrosé à l'échelle départementale pour les Charentes ; il occupe la 2ème position en Gironde après juin 1992 ; la 3ème position en Corrèze ; le 4ème rang en Dordogne et dans le Lot. A l'inverse c'est le 11ème mois de juin le plus sec en Ariège.

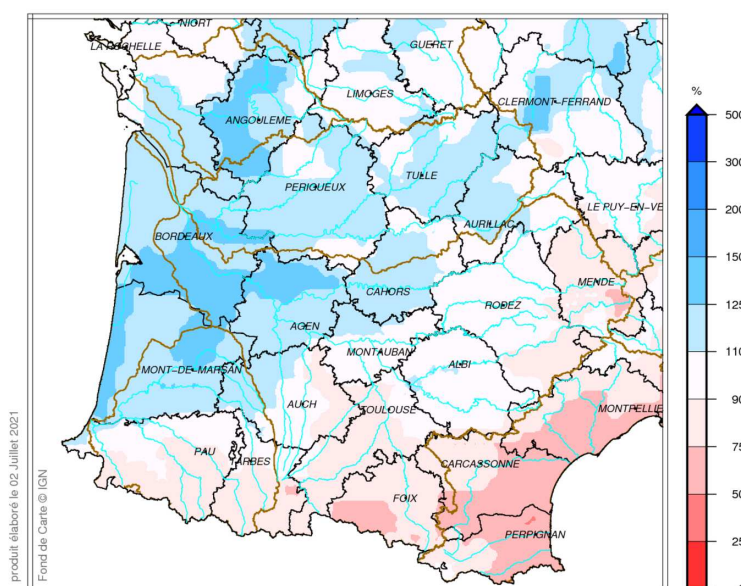


Rapport à la normale des précipitations de novembre 2020 à juin 2021

Bassin Adour-Garonne
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations
De Novembre 2020 à Juin 2021

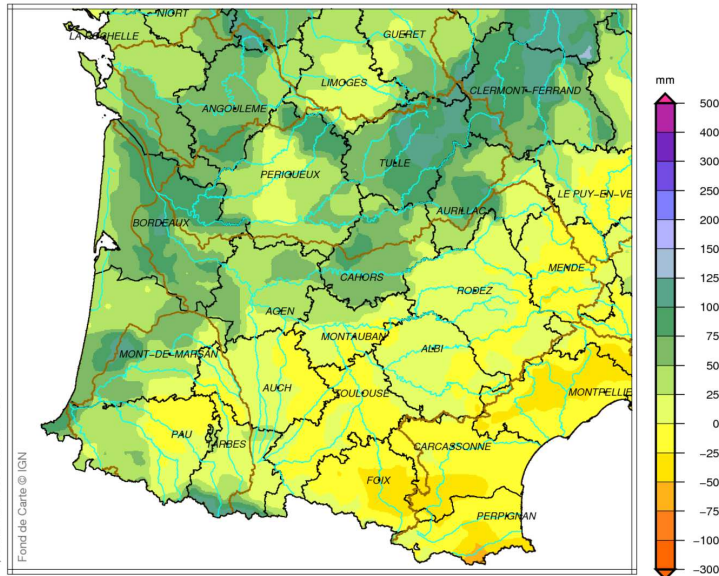
En dehors de 3 mois très secs, la période est particulièrement arrosée surtout sur le nord-ouest de la zone. Le bassin Adour-Garonne est scindé en 2 : le sud-est a reçu des quantités d'eau conformes ou 10 à 25 % plus faibles que la normale, alors que le nord-ouest présente des excédents de 10 à 30 %.

En Ariège, ce n'est que la 4ème fois qu'il pleut aussi peu sur cette période.



Pluies efficaces de juin 2021

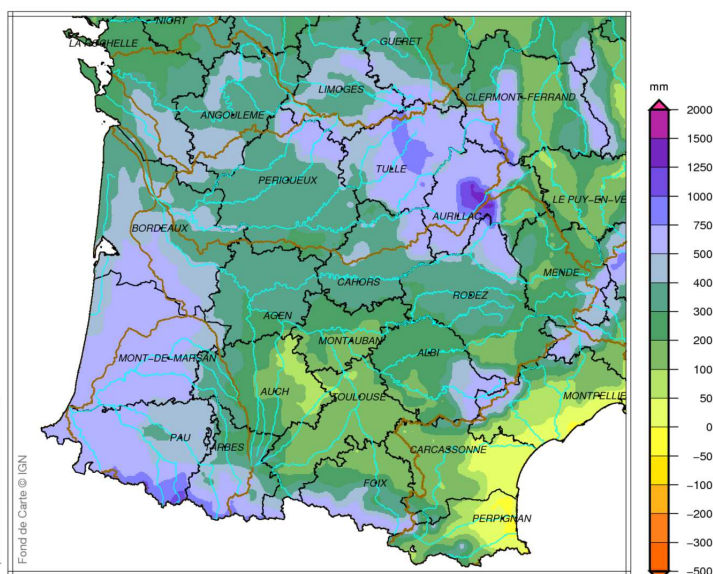
Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
Juin 2021



Les pluies n'ont pas toujours été efficaces sur le sud-est du bassin (les cumuls varient de +20 à -20 mm de la Lozère au Béarn et descendent jusqu'à -30 mm en Ariège). Ailleurs, les cumuls de pluies efficaces varient de 20 à 100 mm, jusqu'à 120 mm en Corrèze.

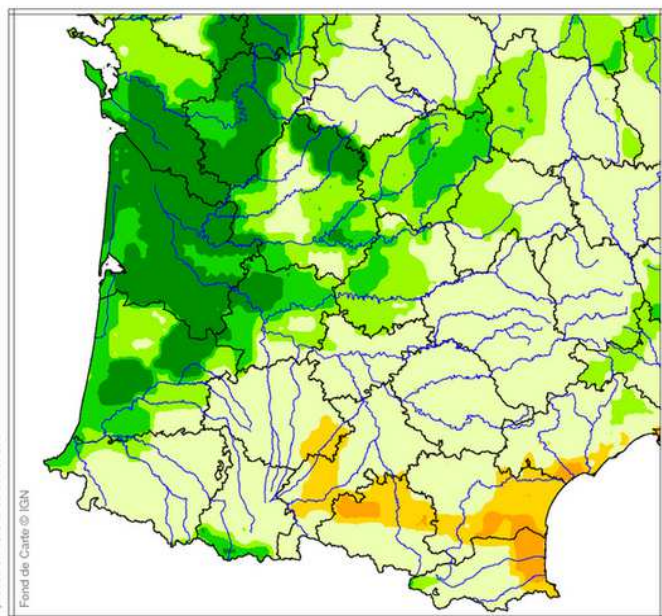
Bassin Adour-Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Novembre 2020 à Juin 2021

Pluies efficaces de novembre 2020 à juin 2021



Les cumuls de pluies efficaces sur la période novembre 2020 juin 2021 varient de 100 à 200 mm du sud du Tarn-et-Garonne au nord de l'Ariège ; entre 350 mm et presque 600 mm en Aquitaine et sur le nord-est du bassin, jusqu'à 800 ou 1000 mm sur les reliefs.

Indicateur sècheresse d humidité des sols (SSWI)
Juin 2021 – décade 3

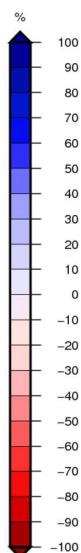
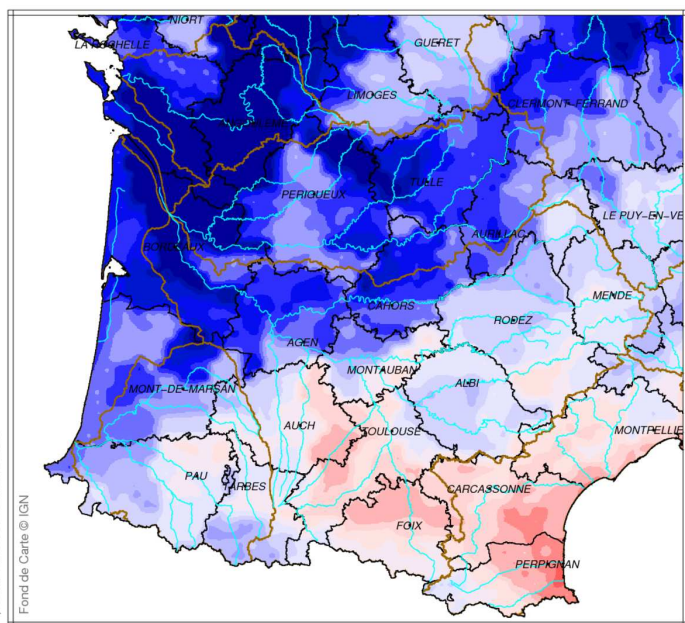


Indicateur d'humidité des sols pour la 3^{ème} décade de juin 2021

Après une période chaude et peu arrosée du 5 au 15 favorable à l'évaporation, les sols étaient devenus plus secs que la normale. Les pluies de la 2^{ème} quinzaine de juin ont inversé la tendance, tout particulièrement sur la moitié nord-ouest du bassin.

L'ouest du bassin présente un indicateur d'humidité des sols de très à extrêmement humide. Sur le reste du bassin, il est situé autour de la normale, sauf sur le nord de l'Ariège, le sud de la Haute-Garonne et l'est du Gers où il est modérément à très sec.

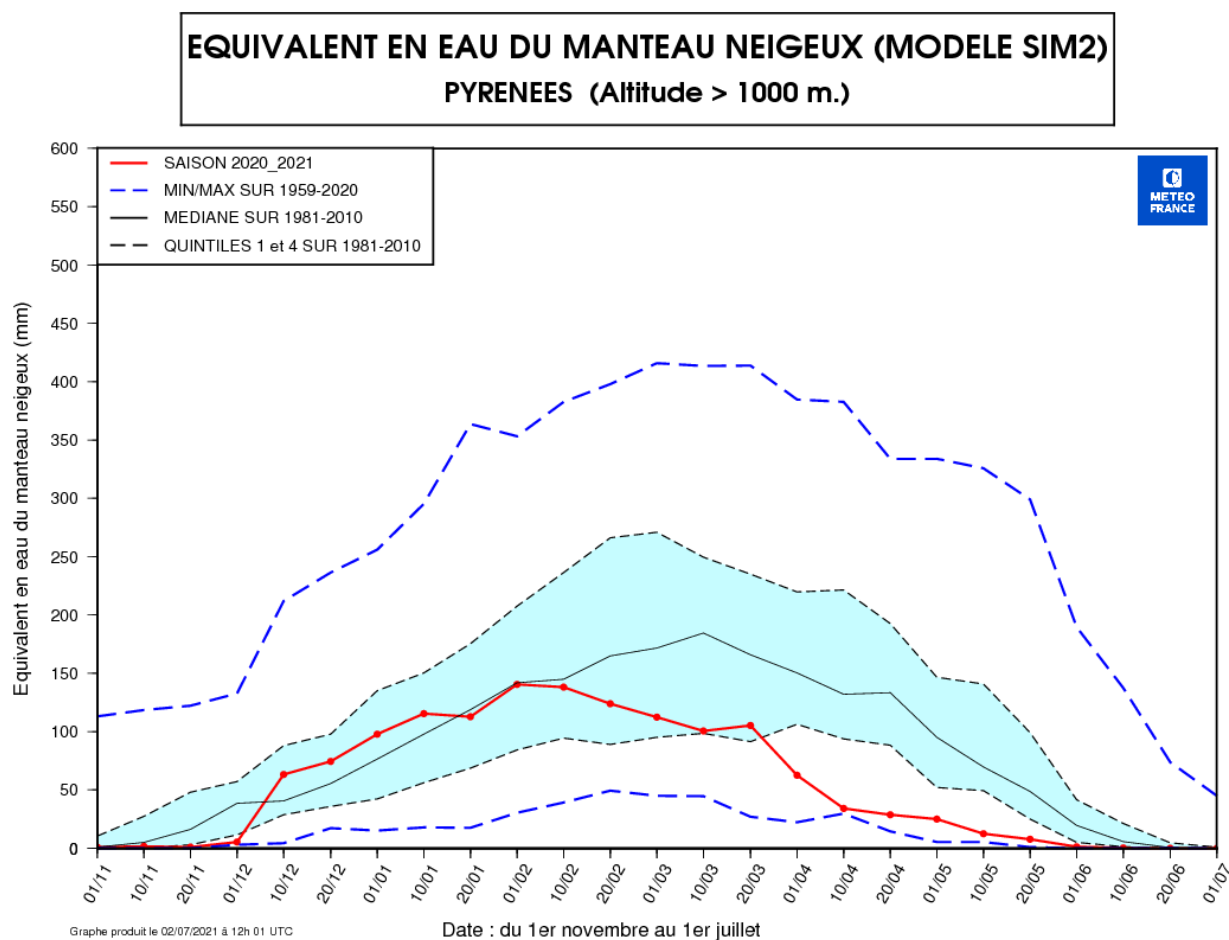
Bassin Adour-Garonne
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d humidité des sols
le 1^{er} Juillet 2021



Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} juillet 2021

Au 1^{er} juillet, les sols sont 10 à 40 % plus secs que la normale de l'Ariège à l'est du Gers. L'excès d'humidité est faible du Tarn à la Lozère (10 à 20 %), alors que sur la moitié nord-ouest du bassin, les excédents varient le plus souvent entre 30 et plus de 90 %.

Dans les Charentes, l'indice d'humidité dépasse le 9^{ème} décile depuis le 20 juin et atteint un record depuis le 29 juin. En Gironde, dès le 18 juin, le 9^{ème} décile est dépassé et atteint un record depuis le 27 juin.

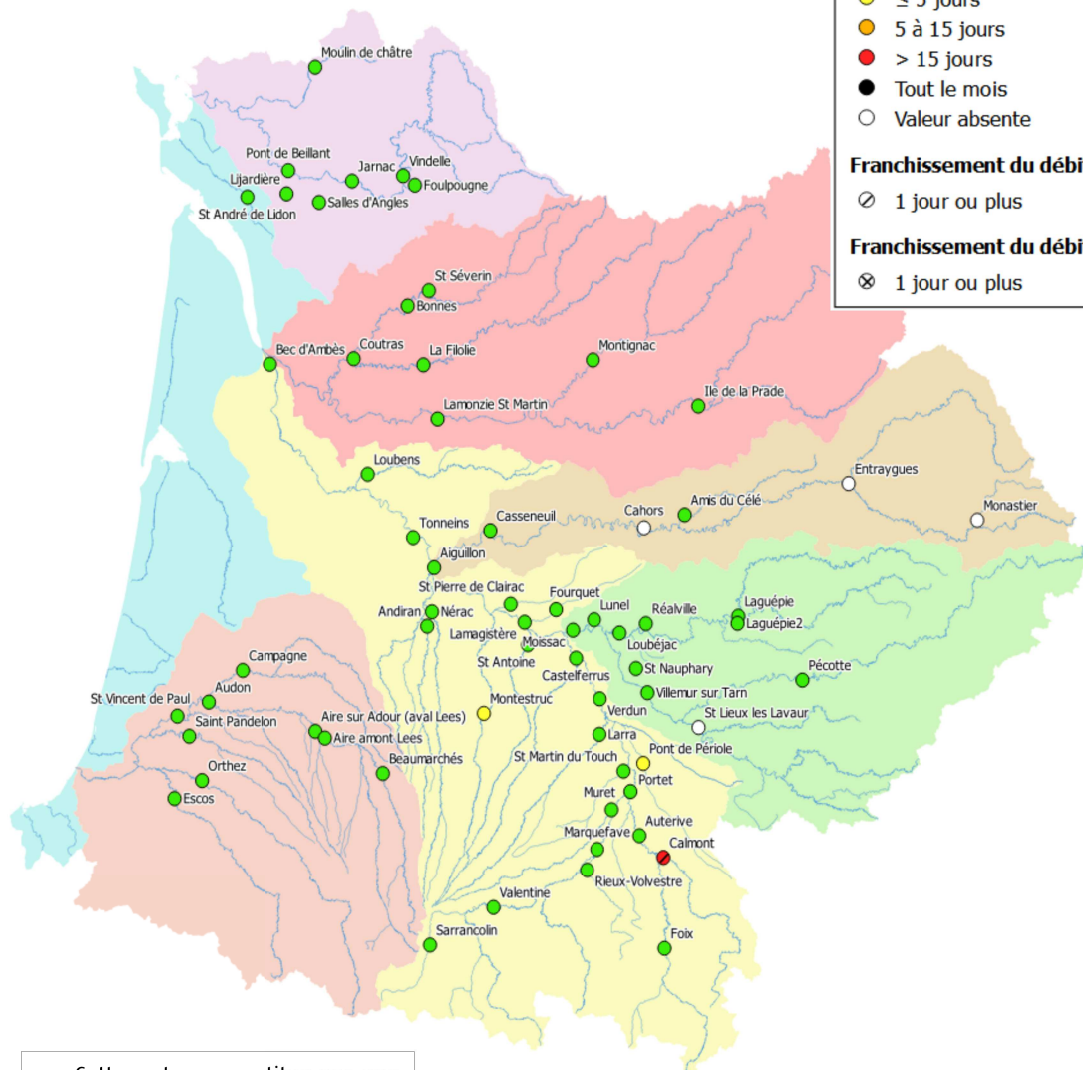


L'enneigement a été très faible dans les Pyrénées au cours de l'hiver 2020-2021. En effet, l'équivalent en eau du manteau neigeux a été inférieur à la médiane à partir du 10 février et proche des minima historiques depuis le 10 avril.

Depuis début juin la neige a totalement fondu, ne permettant pas de soutenir les débits en ce début d'été.

Au 1^{er} juillet, le manteau neigeux a totalement disparu.

Jun 2021



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

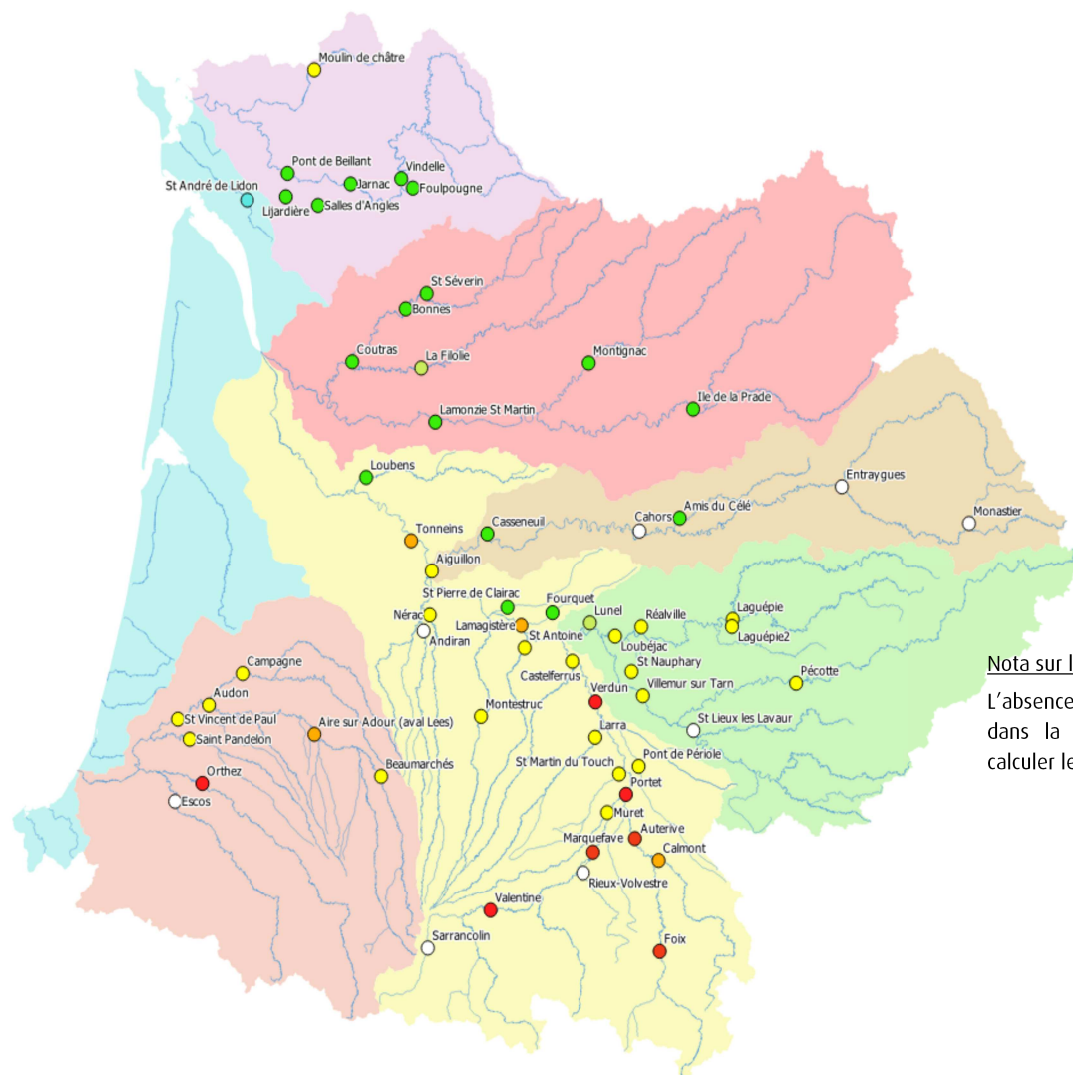
Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.

⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Les mois de mai et juin ont été plutôt conformes à la normale en matière de pluviométrie à l'échelle du bassin Adour-Garonne, avec des épisodes pluvieux conséquents à la fin du mois de juin en particulier. Sur ce dernier mois, les seules exceptions locales notables concernent la façade atlantique dans les Landes, qui a connu un mois modérément humide, et l'Ariège et la partie pyrénéenne de la Haute-Garonne, qui ont connu une grande sécheresse.

Durant le mois de juin 2021, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur tous les points nodaux sauf 3. Le DOE n'a pas été respecté durant 1 journée sur l'Hers Mort à Pont de Périole et le Gers à Montestruc. Le DOE a été franchi durant 20 jours sur l'Hers Vif à Calmont, le débit d'alerte renforcée a également été franchi durant 1 journée (le 16 juin).

Jun 2021



Source : www.hydro.eaufrance.fr

Nota sur les données insuffisantes :

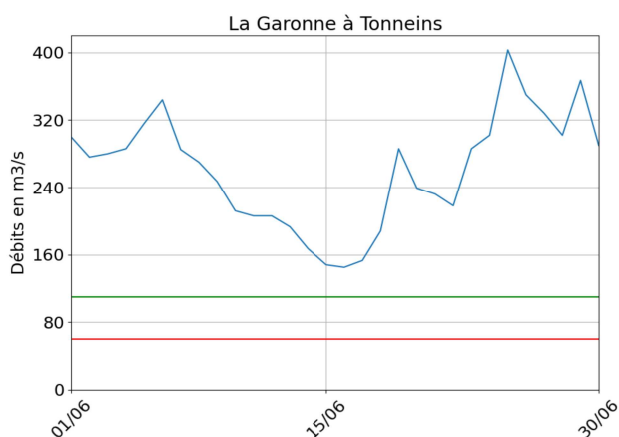
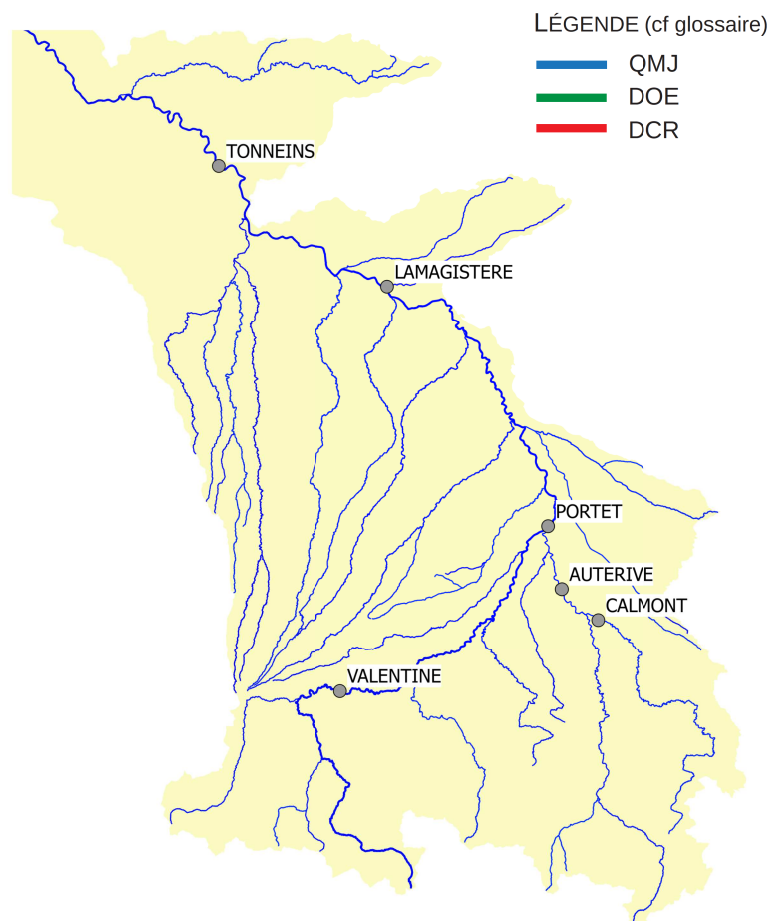
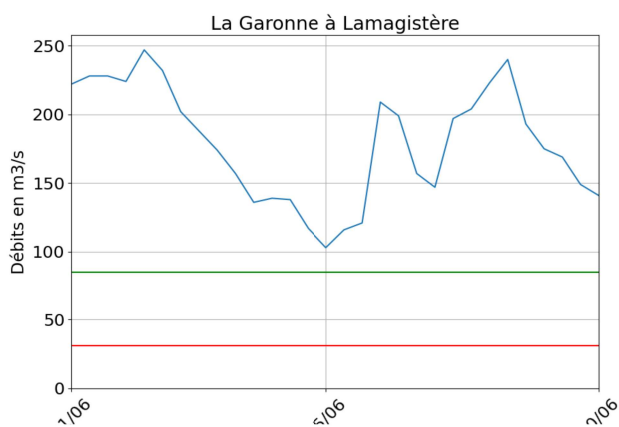
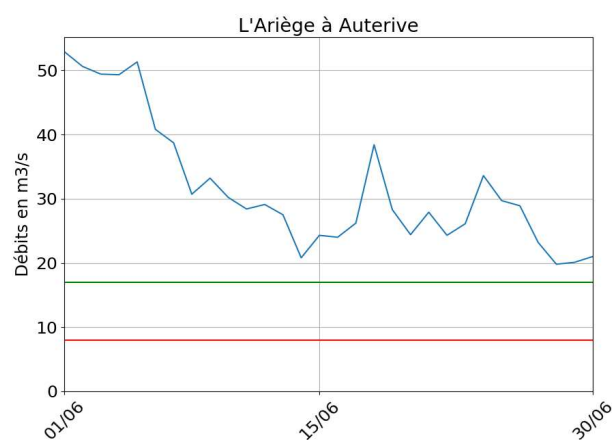
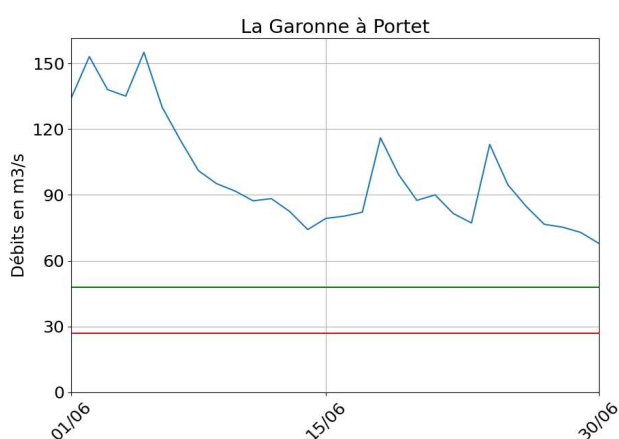
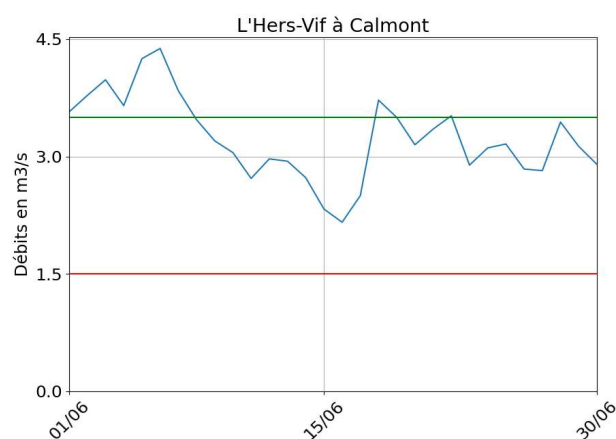
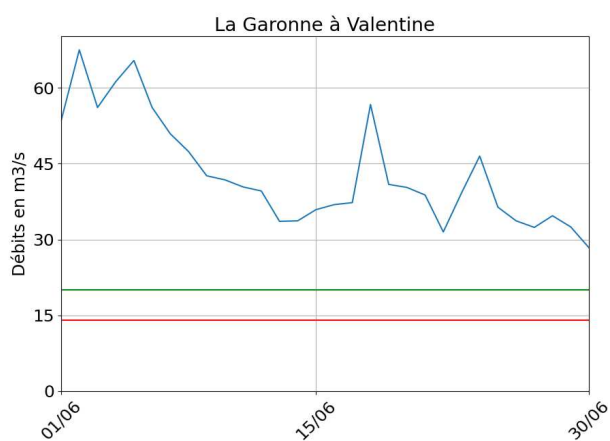
L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

Après un début de mois de juin plutôt sec, les pluies de la deuxième moitié du mois ont permis de maintenir les débits à un bon niveau. Ainsi, 33 % des stations présentent encore une tendance humide.

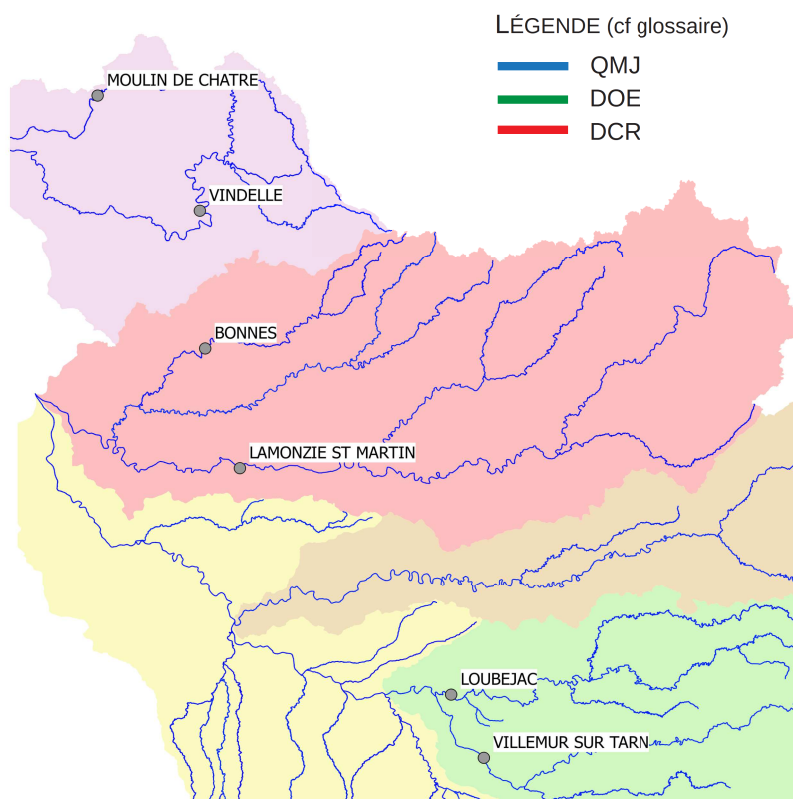
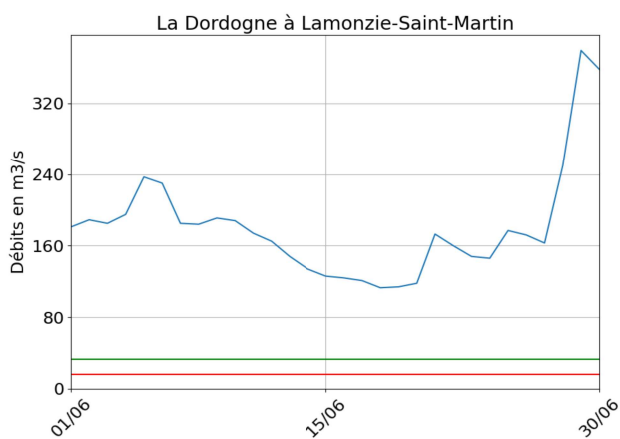
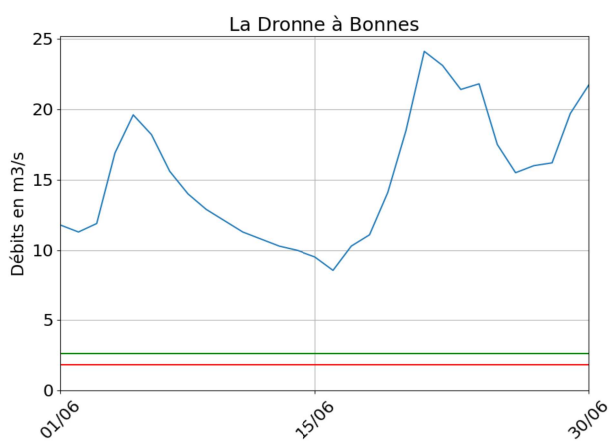
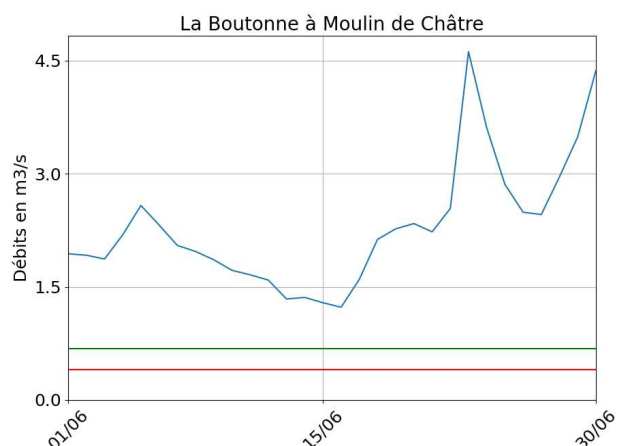
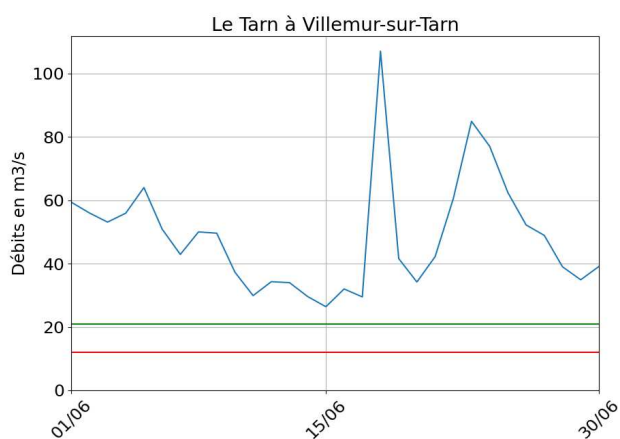
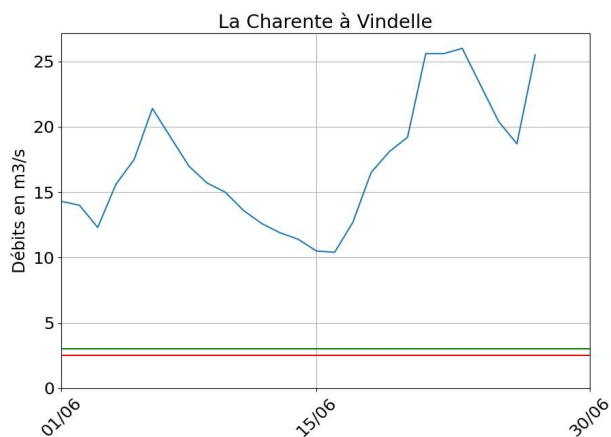
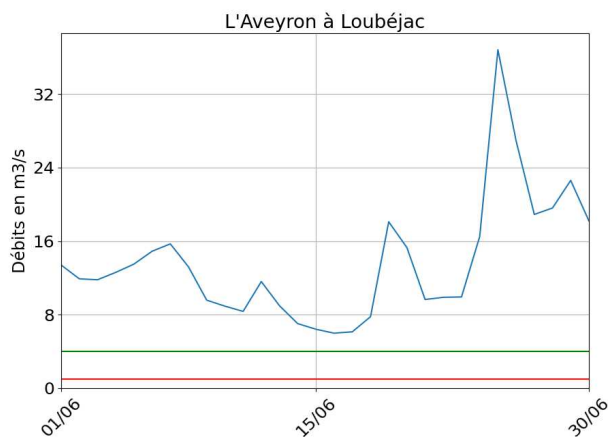
Les débits moyens mensuels du mois de juin 2021 sont caractérisés par des périodes de retour :

- de 50 ans secs pour la station de la Garonne à Portet-sur-Garonne ;
- entre 10 et 20 ans secs pour 6 stations (soit 11 %) : la station d'Orthez sur le Gave de Pau, en difficulté depuis le mois de mars, l'Ariège à Hauterive et à Foix, la Garonne à Valentine, à Verdun-sur-Garonne et à Marquefave ;
- entre 5 et 10 ans secs sur 4 stations : l'Adour à Aire-sur-Adour, la Garonne à Lamagistère et Tonneins et l'Hers Vif à Calmont ;
- entre 2 et 5 ans secs pour 23 stations (soit 43 %) réparties sur les bassins du Tarn-Aveyron de la Garonne et de l'Adour ;
- autour de la normale et jusqu'à plus de 5 ans humides pour 37 % des stations situées principalement sur les bassins de la Charente, la Dordogne, la Seudre et le Lot.

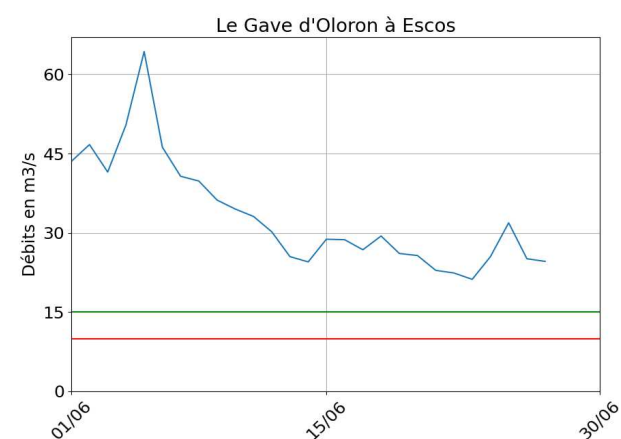
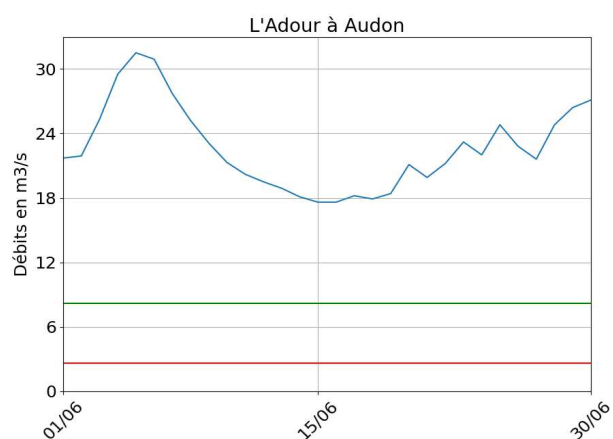
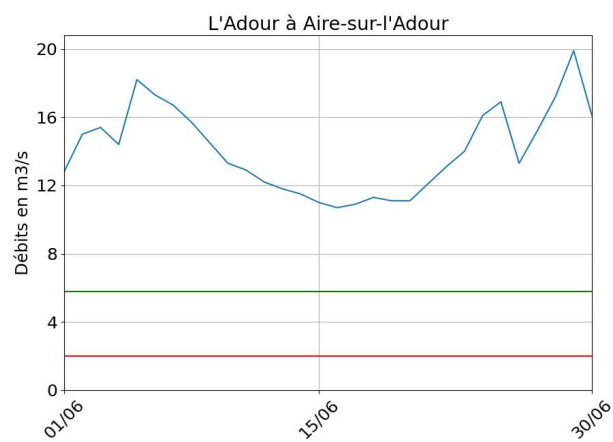
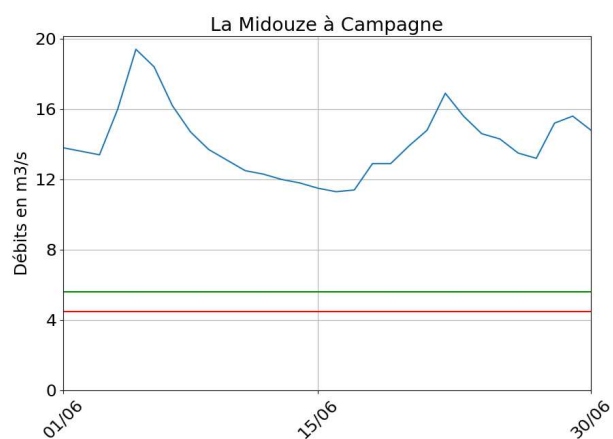
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

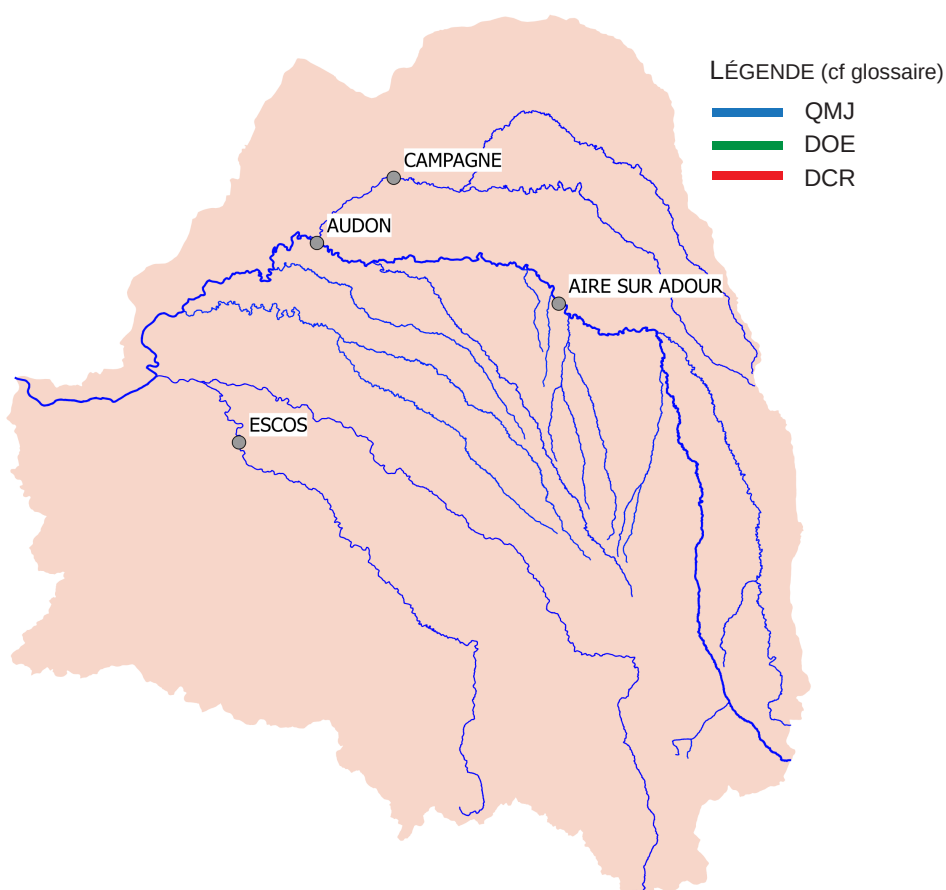


Débits journaliers – Axe Adour

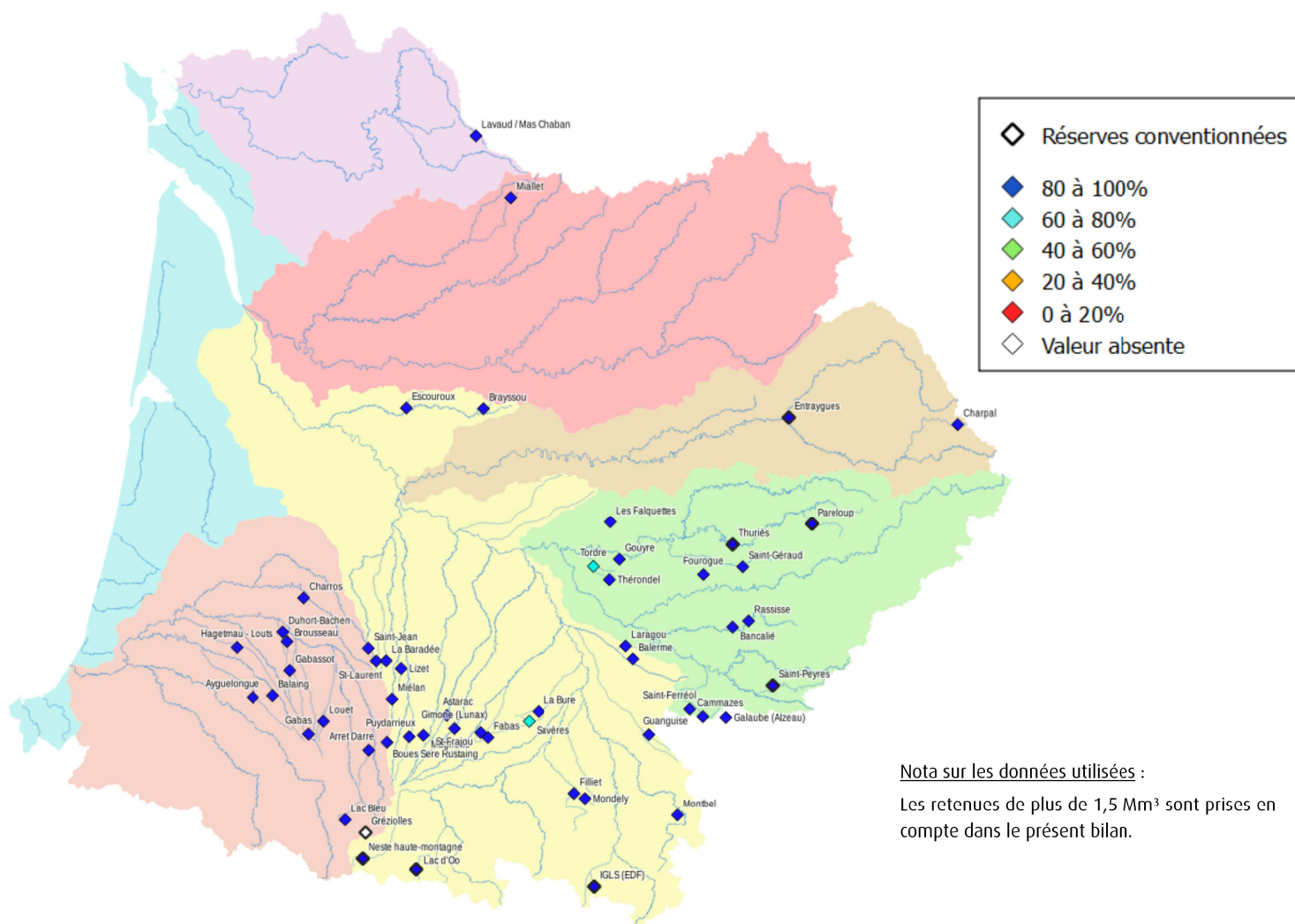


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} juillet 2021



Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

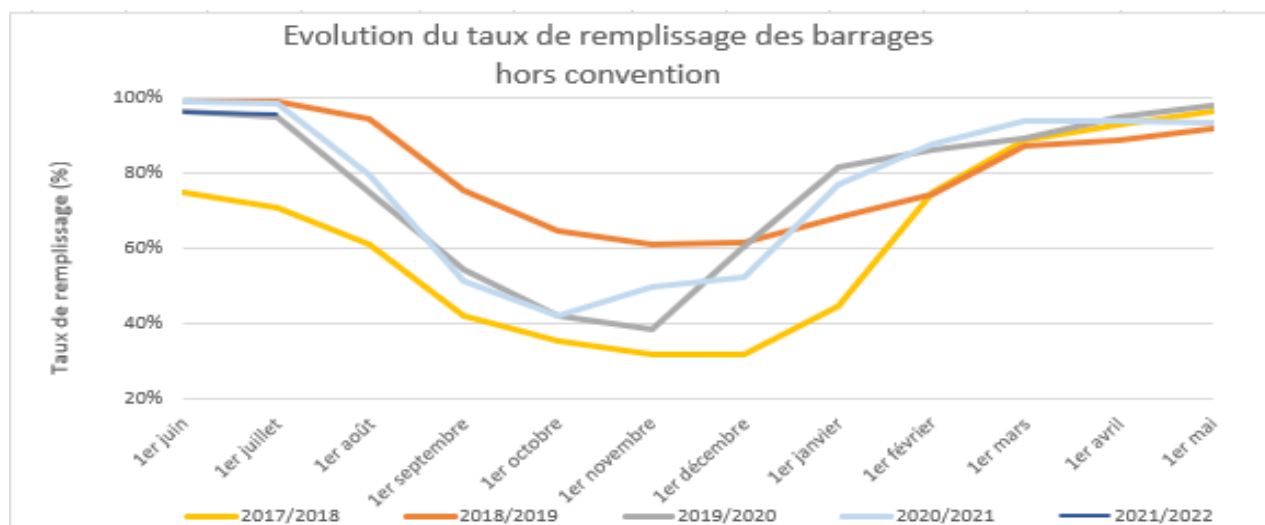
Au 1^{er} juillet 2021, le taux de remplissage global des retenues hors conventions est de 95,6% (soit 372,46 Mm³), contre 98% à la même période en 2020. Au 1^{er} juin 2021, il était de 96,2% (soit 373,88 Mm³).

La pluviométrie de la fin du mois de juin a permis de ne pas commencer les réalimentations sur la plupart des bassins. Le bassin de l’Hers-Vif, en difficultés a nécessité une réalimentation.

L’irrigation du début du mois de juin s’est vite ralentie, en raison de la pluviométrie de la fin de mois.

Le bassin présentant le taux de remplissage le plus faible est celui de la Garonne, du fait du déficit important en neige et la faiblesse de la pluviométrie sur l’ensemble de la période de novembre 2020 à juin 2021 sur l’amont du bassin.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention



Au 1^{er} juillet, le taux de remplissage de l'ensemble des réserves hors conventions du bassin Adour-Garonne est équivalent à celui de l'étiage 2019 et inférieur à celui de 2020.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} juillet 2021

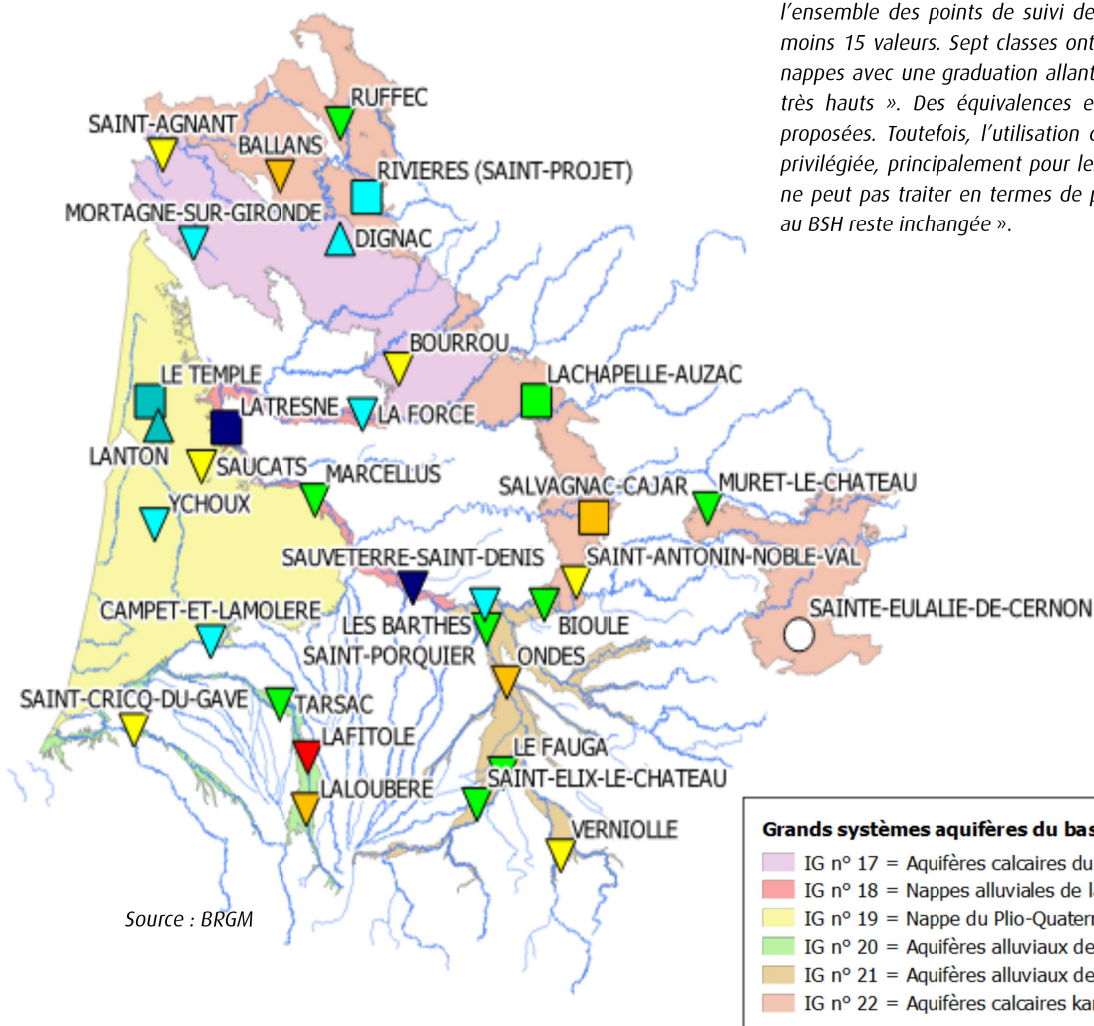
Sous-bassin	Taux de remplissage 1er juillet 2021 (%)	Taux de remplissage 1er juillet 2020 (%)	Taux de remplissage 1er juin 2021 (%)
Adour	97,2%	99,2	97,8
Charente	100,4%	99,8	100,2
Dordogne	100,1%	100,4	100,0
Garonne	92,4%	97,8	94,7
Lot	98,5%	99,1	100,0
Système Neste	97,7%	98,4	94,8
Tarn-Aveyron	96,2%	96,1	95,9
Total non conventionné	95,6%	98,0	96,0
Total conventionné	100,0%	100,0	0,0

Au 1^{er} juillet, le taux de remplissage des réserves sous convention est de 100 %.

Jun 2021

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».



Dans la lignée du mois de mai, ce mois de juin confirme la tendance majoritaire (77% des indicateurs ponctuels) à la baisse des niveaux, renforcée par l'augmentation des températures et donc de l'évapotranspiration, sans atteindre la baisse générale liée à la sécheresse de mars-avril. Le petit quart de niveaux stabilisés ou à la hausse se concentre dans des secteurs précis : entre le bassin d'Arcachon et la métropole bordelaise, à l'est d'Angoulême, et dans les Causses du Quercy, entre les vallées du Lot et de la Dordogne.

Comme les mois précédents, la situation des nappes du bassin Adour-Garonne est contrastée en termes de niveaux. Les indicateurs ponctuels présentant un niveau inférieur à la moyenne restent minoritaires (35%, soit moins qu'en avril et mai).

Plus précisément, le mois de juin se caractérise par : 13% de niveaux hauts ou très hauts, également répartis, un petit quart (23%) de niveaux modérément hauts, un gros quart (29%) de niveaux proches de la moyenne, un cinquième (19%) de niveaux modérément bas et 16% de niveaux bas ou très bas, mais avec un seul niveau très bas.

Cette répartition contrastée est dans la lignée de celles des mois d'avril et mai, avec toutefois une augmentation des niveaux supérieurs à la moyenne indiquant que la décharge a été moins marquée que la décharge normale pour un mois de juin, en raison des apports pluviométriques localement conséquents de ces deux derniers mois.

La situation hydrologique des petits cours d'eau est toujours acceptable pour les écosystèmes aquatiques à la fin de ce mois de juin, sur la quasi-totalité du bassin, du fait des apports pluvio-orageux de ces dernières semaines, et ce malgré les températures atmosphériques élevées.

Ainsi, 97 % des stations ONDE observées présentaient encore un écoulement visible à la fin du mois de juin 2021.

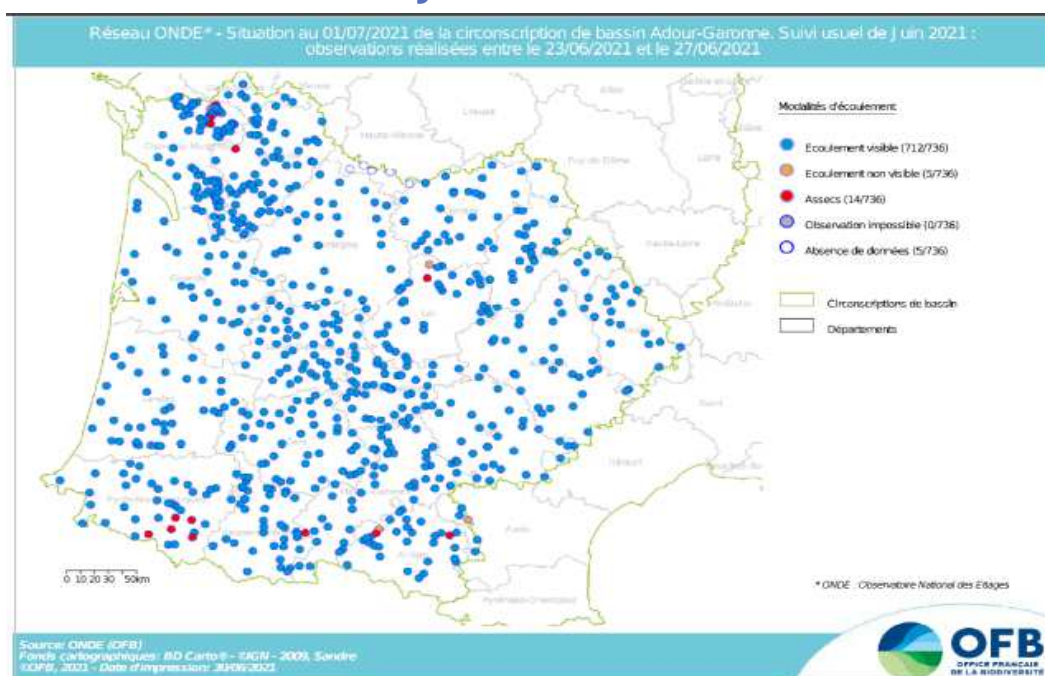
Cependant, la situation hydrologique actuelle reste précaire, et les débits peuvent très rapidement diminuer en l'absence de nouvelles précipitations.

En effet, 44 stations ONDE (environ 6 % du nombre total de stations suivies) présentaient un écoulement faible lors de cette campagne usuelle ONDE, avec pour certaines un débit très faible parfois proche de la rupture d'écoulement (comme dans le département de l'Ariège par exemple).

De même 14 stations étaient déjà en situation d'assec et 5 stations ne présentaient plus d'écoulement visible (7 départements touchés : Ariège, Aude, Charente, Charente-Maritime, Lot, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques).

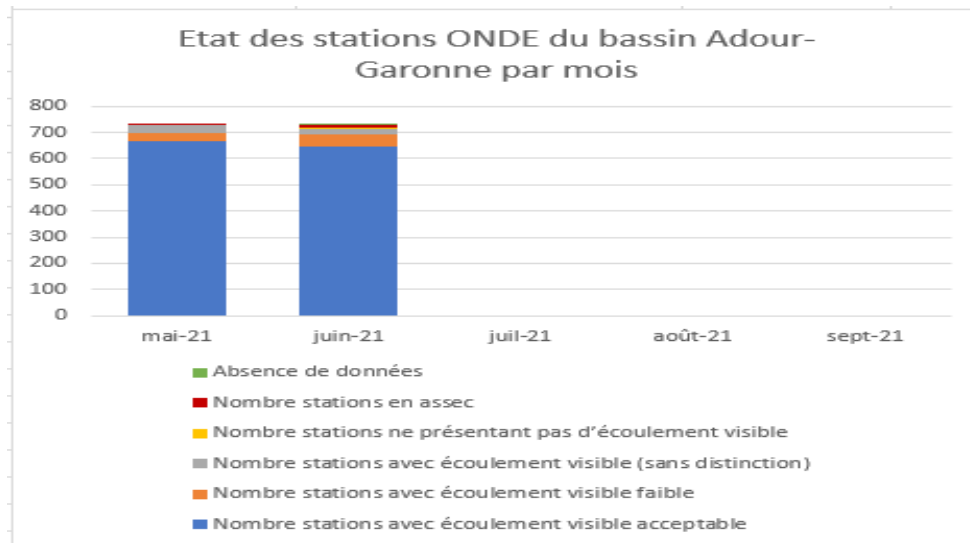
Malgré la forte hausse des températures au cours du mois de juin, la situation hydrologique des cours d'eau de tête de bassin est globalement satisfaisante à l'entame de la période estivale du fait des apports pluvio-orageux de ces dernières semaines. Toutefois cette situation n'est que temporaire et la situation peut vite basculer, comme en témoignent les écoulements faibles et les asssecs déjà installés dans plusieurs sous-bassins, et les alertes des services OFB de plusieurs départements.

Juin 2021



Rappel : l'objectif de la contribution OFB au BSH (bulletin de suivi hydrologique) de bassin des DREAL est de mettre à disposition d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi et d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques. Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement : écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu, écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul, assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

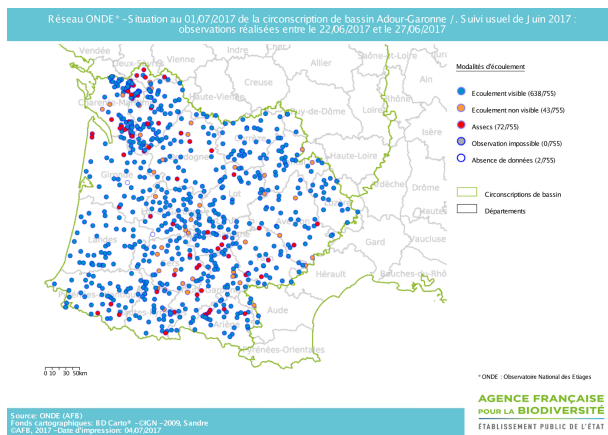


En comparant les résultats des observations des écoulements de ce mois de juin avec ceux des neuf dernières années, il apparaît que la situation hydrologique de juin 2020 est beaucoup moins tendue qu'elle a déjà pu l'être certaines années à la même époque (comme par exemple en 2017).

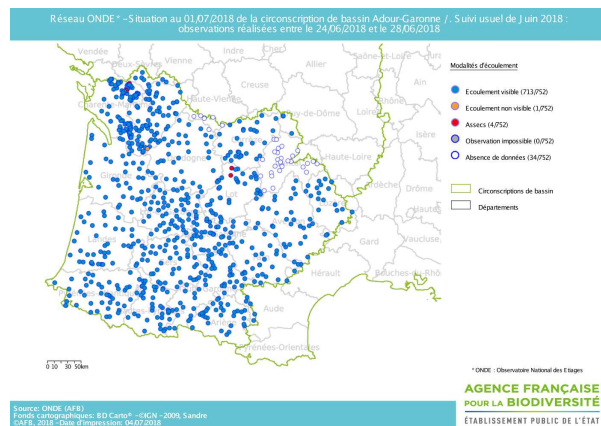
Depuis 2012, sur le bassin Adour-Garonne, à la fin du mois de juin, on observe en moyenne 11 stations ne présentant pas d'écoulement visible et 15 stations en assec. Les résultats observés lors de cette campagne d'observation de juin 2020 sont un peu en dessous de ces valeurs repères.

Comparaison interannuelle des situations à la même période

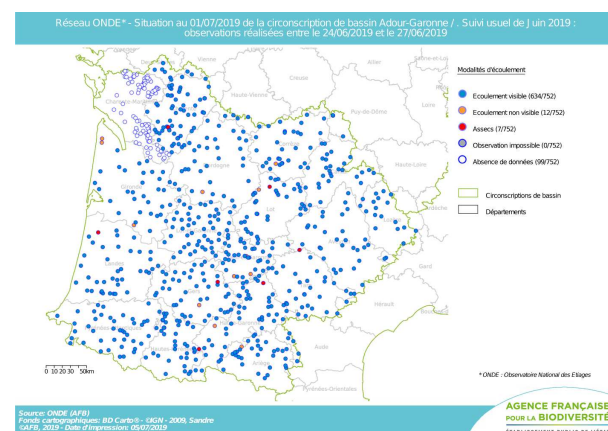
06-2017



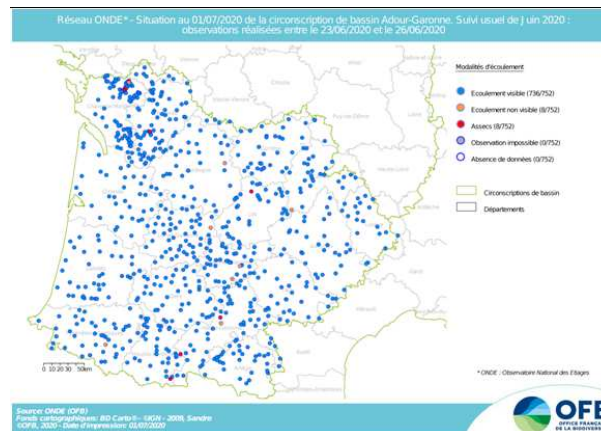
06-2018



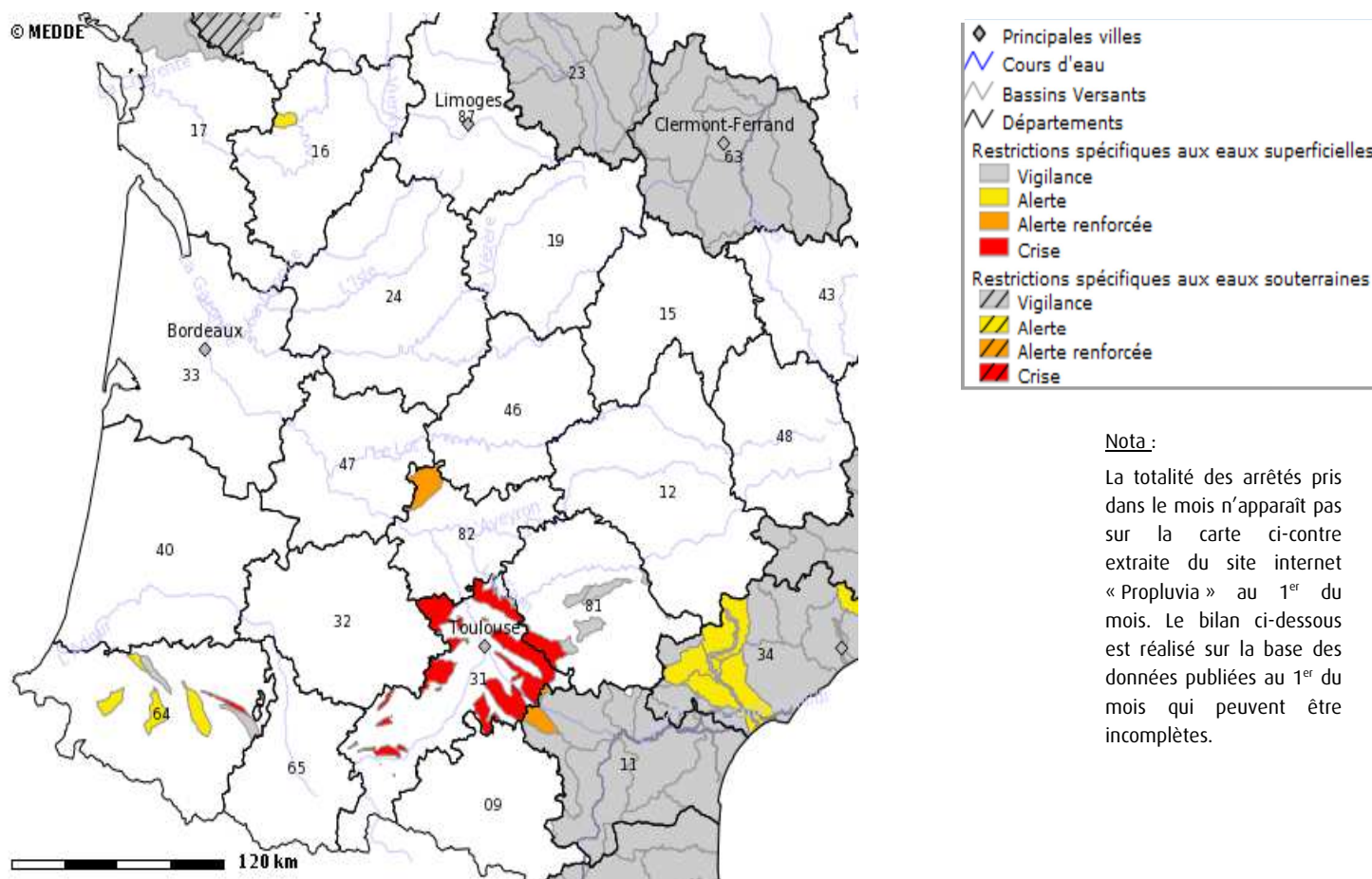
06-2019



06-2020



Situation au 1^{er} juillet 2021



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Propluvia » au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.

Au mois de juin, 31 arrêtés de restriction sont entrés en vigueur dont un afin de lever l'ensemble des restrictions sur le bassin du Lot. Les arrêtés ont permis d'affaiblir ou renforcer les mesures selon les secteurs concernés. (des renforcements plutôt dans le sud du bassin Adour-Garonne et un affaiblissement des mesures plutôt dans la moitié nord du bassin).

Au 1^{er} juillet 2021, 21 arrêtés de restrictions sont en vigueur sur 11 départements (Charente, Charente-Maritime, Hérault, Gard, Haute-Garonne, Tarn, Pyrénées-Atlantiques, Aude, Gers, Puy-de-Dôme et Creuse).

- Un dans l'Aude de niveau alerte renforcée,
- Deux en Charente et un dans le Gers d'interdiction de manœuvre des vannes,
- Un dans la Creuse, un dans le Gard, un dans le Puy-de-Dôme et un dans l'Hérault de niveau vigilance,
- Un en Haute-Garonne de niveau crise,
- Sept dans les Pyrénées-Atlantiques du niveau vigilance au niveau Crise,
- Six dans le Tarn du niveau vigilance au niveau crise.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9